

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : février 2007

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(novembre 2006)**

Evolution par rapport à octobre 2006 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo ;
- Une baisse du niveau des prix des services de transport au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Niger et une stabilité dans les autres pays ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des légumes frais dans tous les pays sauf en Guinée – Bissau.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix au mois de novembre 2006 est ressorti en baisse à 0,3 %. Par contre, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,4 %.

Par rapport à novembre 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,9 % et s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des services de logement, d'enseignement, et de communication. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,8 %. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

| PAYS | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|-------------|------------|
| | nov-05 | août-06 | sept-06 | oct-06 | nov-06 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| BENIN | 133,6 | 134,2 | 137,8 | 136,6 | 137,4 | 0,6 | 2,4 | 2,8 |
| BURKINA FASO | 125,5 | 129,0 | 126,8 | 127,1 | 125,2 | -1,5 | -2,9 | -0,2 |
| COTE D'IVOIRE | 132,2 | 136,6 | 135,5 | 134,7 | 134,8 | 0,1 | -1,3 | 2,0 |
| GUINEE – BISSAU | 183,6 | 192,8 | 191,9 | 192,1 | 188,7 | -1,8 | -2,2 | 2,8 |
| MALI | 113,9 | 116,7 | 117,3 | 117,6 | 117,4 | -0,2 | 0,6 | 3,1 |
| NIGER | 124,0 | 126,3 | 126,2 | 124,9 | 122,2 | -2,2 | -3,2 | -1,5 |
| SENEGAL | 113,9 | 115,6 | 116,9 | 118,0 | 117,5 | -0,4 | 1,6 | 3,2 |
| TOGO | 124,0 | 125,7 | 126,9 | 123,8 | 124,4 | 0,4 | -1,0 | 0,3 |
| Ensemble UEMOA | 125,8 | 128,8 | 128,9 | 128,5 | 128,2 | -0,3 | -0,4 | 1,9 |

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

| Types de consommation | Pondé - rations | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|-------------|------------|
| | | nov-05 | août-06 | sept-06 | oct-06 | nov-06 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 36,9 | 123,5 | 127,5 | 127,1 | 125,6 | 125,7 | 0,0 | -1,5 | 1,8 |
| Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants | 1,3 | 127,7 | 127,9 | 128,7 | 128,3 | 127,5 | -0,6 | -0,3 | -0,2 |
| Articles d'habillement et chaussures | 7,8 | 103,0 | 102,8 | 102,7 | 102,7 | 102,7 | 0,0 | -0,1 | -0,3 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 13,7 | 127,4 | 130,4 | 131,2 | 132,9 | 131,4 | -1,2 | 0,7 | 3,1 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 6,2 | 112,1 | 111,9 | 112,2 | 112,0 | 112,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Santé | 3,5 | 119,5 | 123,7 | 125,1 | 125,9 | 125,7 | -0,2 | 1,6 | 5,2 |
| Transports | 9,9 | 155,8 | 161,5 | 162,5 | 161,1 | 159,2 | -1,2 | -1,5 | 2,2 |
| Communication | 1,6 | 205,1 | 220,5 | 220,1 | 220,1 | 220,1 | 0,0 | -0,2 | 7,3 |
| Loisirs et culture | 4,4 | 105,2 | 106,1 | 106,1 | 105,9 | 106,0 | 0,1 | -0,1 | 0,8 |
| Enseignement | 1,6 | 131,7 | 134,6 | 134,6 | 138,6 | 140,1 | 1,1 | 4,1 | 6,4 |
| Restaurants et Hôtels | 8,0 | 134,5 | 135,0 | 135,2 | 135,1 | 135,7 | 0,5 | 0,5 | 0,9 |
| Biens et services divers | 5,1 | 110,9 | 111,9 | 112,2 | 112,2 | 112,3 | 0,0 | 0,3 | 1,2 |
| UEMOA | 100,0 | 125,8 | 128,8 | 128,9 | 128,5 | 128,2 | -0,3 | -0,4 | 1,9 |

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de novembre 2006, est ressorti en baisse à 0,3 % comme au mois précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par celle des prix des services de transport et de santé. Le niveau des prix des produits alimentaires s'est stabilisé en rapport avec la hausse du niveau des prix des légumes frais, des poissons et des tubercules contre une baisse du niveau des prix des céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix recule de 0,4 % en rapport avec la diminution du niveau des prix des services de logement, de santé et de transport.

1.2 Par pays

Au Bénin, en novembre 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,6 % contre un recul de 0,9 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec la hausse des prix moyens des légumes frais et des fruits. Le prix de la tomate fraîche a subi une hausse de 10,6 % pour se situer 248 FCFA/kg. Les prix de la carotte et des choux verts ont progressé de 8,9 % et 9,7 %, respectivement. Le kilogramme de l'orange est passé de 140 FCFA au mois précédent à 152 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé de 0,5 % à la faveur d'une baisse du niveau des prix des services de transport et de logement. L'inflation sous – jacente, a progressé de 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 3,1 % contre un recul de celui des produits énergétiques à la faveur de la diminution des prix de l'essence super et du charbon. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en novembre 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse à 1,5 % contre une hausse de 0,3 % le mois précédent. La diminution du niveau des prix s'explique par une amélioration, par rapport au mois précédent, de l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires, notamment céréaliers se traduisant par un recul des prix moyens du sorgho, du maïs blanc et du petit mil. La baisse du niveau des prix des produits alimentaires est limitée par la progression des prix de viande de mouton et de l'oignon de 17,9 % et de 45 %, respectivement. Le kilogramme de la viande de mouton s'est vendu à 1405 FCFA contre 1192 FCFA le mois précédent ; celui de l'oignon à 632 FCFA contre 436 FCFA. Les prix du kilogramme du sorgho, du maïs blanc et du petit mil se sont établis à 133 FCFA, 114 FCFA et 151 FCFA, contre 138 FCFA, 132 FCFA et 160 FCFA, respectivement. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi également en baisse de 2,4 %. L'inflation sous – jacente, mesurée hors produits frais et hors produits énergétiques a reculé de 0,2 %. Au regard de la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en novembre 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,1 % contre une baisse de 0,6 % le mois précédent. Cette hausse, atténuée par le recul du niveau des prix des services de transport et de logement, s'explique essentiellement par celle du niveau des prix des produits alimentaires, des services d'enseignement et de restaurant. Les prix des produits alimentaires ont augmenté par le biais des prix des tubercules, des huiles et graisses et des fruits. Ainsi, le kilogramme d'igname s'est établi à 262 FCFA contre 260 FCFA le mois précédent. L'attiéké est passé de 241 FCFA en octobre 2006 à 262 FCFA. Au niveau des céréales, seul le prix du riz local en vrac a baissé se situant à 302 FCFA / kg contre 344 FCFA / kg le mois précédent. Calculé hors produit alimentaire, le niveau général des prix recule de 0,5 % en liaison avec la baisse du niveau des prix des services de transport et logement. Le taux d'inflation sous – jacente a progressé de 0,3 %. Le niveau des prix des produits énergétiques a reculé de 3,6 % alors que celui des produits frais a progressé de 0,5 %. Selon l'origine des produits, l'inflation au cours de ce mois est due à la hausse des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, en novembre 2006, le niveau général des prix s'est établi en recul de 1,1 % contre 1,8 % le mois précédent. La détente du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires et des services de logement et des transports. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,3 % en liaison avec la baisse des prix des services de santé et de logement. Le taux sous – jacente est ressorti en baisse de 0,7 %. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques reculent également. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

Au Mali, en novembre 2006, le niveau général des prix a reculé de 0,2 % contre une hausse du même ordre de grandeur le mois précédent. La diminution du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires, notamment les céréales. Cette baisse a été limitée grâce à la progression du niveau des prix des légumes frais et des fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix progresse de 0,1 % en rapport avec la hausse du niveau des prix des services de santé et de logement. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 1,1 % et celui des prix des produits énergétiques a augmenté de 0,5 %. Selon la provenance des produits, le recul du niveau général des prix s'explique à la fois par celui des produits locaux et importés.

Au Niger, en novembre 2006, le niveau général des prix a diminué de 2,2 % contre 1,0 % le mois précédent accusant ainsi trois mois de baisse consécutive. La détente des prix des céréales non transformées et des légumes frais s'est encore poursuivie au cours de ce mois. Tous les prix des céréales ont reculé. En moyenne, le prix du kilo de maïs s'est établi à 146 FCFA contre 151 FCFA le mois précédent ; celui du mil est de 159 FCFA contre 170 FCFA en octobre 2006. Le kilogramme du niébé a diminué de 14 % pour s'afficher à 204 FCFA contre 239 FCFA le mois précédent. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en baisse de 1,6 %. L'inflation sous – jacente s'est également établie en recul. Le niveau des prix des produits frais et énergétiques a diminué de 2,8 % et 8,0 %, respectivement. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

Au Sénégal, en novembre 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,4 % contre une augmentation de 0,9 % le mois précédent et s'explique essentiellement par celle du niveau des prix des produits alimentaires. Le repli des prix des produits alimentaires est en rapport avec celui des prix des poissons, du lait et des fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi en hausse à 0,3 % en liaison avec la progression du niveau des prix des services de l'enseignement et de logement comme au mois précédent. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,1 %. Le niveau des prix des services d'enseignement qui a augmenté de 3,4 % a influencé aussi bien le niveau général des prix que l'inflation sous – jacente. Le niveau des prix des produits frais a diminué contre une hausse de celui de l'énergie. Selon la provenance, l'inflation du mois est due à la hausse des prix des produits locaux et importés.

Au Togo, en novembre 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,9 % contre une diminution de 2,4 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits alimentaires et des services de logement. Parmi les produits alimentaires, on peut noter la hausse du prix de la tomate fraîche de 11,7 % pour s'établir à 305 FCFA ; celui du chinchard fumé est passé de 1240 FCFA à 1281 FCFA. Dans les services de logement, le prix du kilogramme de charbon de bois s'est établi 104 FCFA contre 100 FCFA le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a augmenté de 0,5 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en baisse à 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,3 % et celui des produits énergétiques a cru de 1,5 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de novembre 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,9 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement et de transport. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 2,8 % au sein de l'Union contre une baisse au mois précédent.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 2,3 % affichant une diminution de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par Etat s'est établi à 1,0 contre 1,1 en octobre 2006 dénotant une plus grande convergence du niveau des prix dans les Etats.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, seul le Bénin avec 3,7 % n'a pas respecté le critère. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens des services de transport, de logement et d'enseignement a augmenté. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 1,0 %. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

| PAYS | Moyenne de la période décembre 2004 à novembre 2005 (1) | Moyenne de la période décembre 2005 à novembre 2006 (2) | Variation (2)/(1) en % |
|-----------------|---|---|------------------------|
| BENIN | 131,4 | 136,2 | 3,7 |
| BURKINA FASO | 123,1 | 126,3 | 2,6 |
| COTE D'IVOIRE | 131,4 | 134,7 | 2,5 |
| GUINEE - BISSAU | 183,7 | 186,9 | 1,7 |
| MALI | 113,6 | 115,3 | 1,5 |
| NIGER | 123,1 | 123,5 | 0,3 |
| SENEGAL | 112,3 | 114,4 | 1,9 |
| TOGO | 122,6 | 125,7 | 2,5 |
| UEMOA | 124,6 | 127,4 | 2,3 |

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

| Types de consommation | Moyenne de la période décembre 2004 à novembre 2005 (1) | Moyenne de la période décembre 2005 à novembre 2006 (2) | Variation (2)/(1) en % |
|---|---|---|------------------------|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 123,6 | 124,9 | 1,0 |
| Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants | 128,4 | 127,7 | -0,5 |
| Articles d'habillement et chaussures | 103,6 | 102,9 | -0,7 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 125,9 | 129,5 | 2,9 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 111,3 | 111,7 | 0,3 |
| Santé | 119,8 | 123,2 | 2,9 |
| Transports | 145,8 | 159,6 | 9,4 |
| Communication | 204,6 | 219,2 | 7,2 |
| Loisirs et culture | 105,7 | 106,0 | 0,3 |
| Enseignement | 130,1 | 135,2 | 4,0 |
| Restaurants et Hôtels | 134,0 | 134,7 | 0,5 |
| Biens et services divers | 111,8 | 111,6 | -0,1 |
| UEMOA | 124,6 | 127,4 | 2,3 |

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de novembre 2006)

| Nature et provenance du produit | Bénin | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|--|------------|-------------|---------------|---------------|------------|-------------|------------|-------------|
| État du produit | | | | | | | | |
| produits frais | 3,1 | 0,7 | 0,5 | -3,5 | -1,1 | -2,8 | -2,3 | 2,3 |
| produits énergétiques | -0,8 | -10,4 | -3,6 | -1,8 | 0,4 | -8,0 | 0,9 | 1,5 |
| produits autre que produits frais et énergie | 0,2 | -0,2 | 0,3 | -0,7 | 0,2 | -0,8 | 0,1 | -0,2 |
| Origine du produit | | | | | | | | |
| produits locaux | 1,0 | -2,0 | 0,1 | -2,8 | -0,1 | -2,4 | -0,4 | 0,6 |
| produits importés | -0,2 | -0,8 | -0,2 | -0,5 | -0,3 | -1,8 | -0,2 | 0,1 |

Graphiques

